17 janvier 2024

Promouvoir l’égalité dans la parentalité .

Henkel propose un congé parental intégralement rémunéré pour ses salariés dans le monde entier sans distinction de genre

**Düsseldorf, Allemagne** – Dès cette année, Henkel déploie un congé parental sans distinction de genre pour ses 50 000 salariés dans le monde. L’entreprise permettra à ses salariés de prendre jusqu'à huit semaines de congé parental intégralement rémunéré, applicable pour tous les parents, quel que soit leur genre. Cette initiative mondiale\* témoigne de l’engagement du groupe Henkel envers l'égalité et la promotion d’une parentalité égalitaire pour tous les parents, y compris les parents adoptifs, les parents d'accueil, les parents ayant fait appel à une gestation pour autrui et les parents LGBTQ+\*\*.

« Henkel deviendra la première entreprise allemande cotée au DAX40 à offrir à ses salariés dans le monde entier huit semaines de congé parental intégralement rémunéré », déclare Carsten Knobel, Président du Comité de Direction de Henkel. « Cette initiative envoie un signal fort à tous nos salariés et souligne notre engagement indéfectible à favoriser une culture plus inclusive et une plus grande égalité des genres. »

Sylvie Nicol, Vice-Présidente Exécutive en charge des Ressources Humaines, des Infrastructures et du Développement Durable, ajoute : « À travers cette initiative, nous voulons soutenir les parents et questionner les rôles traditionnels liés au genre, en leur permettant de s’impliquer de façon égale auprès de l’enfant. Cette initiative qui établit notre nouveau standard au plan mondial, est aussi une façon pour nous de répondre aux attentes de nos futurs collaborateurs.»

**Un nouveau standard mondial**

Ce nouveau standard mondial doit être considéré comme la disposition minimale, complémentaire des pratiques et des réglementations locales existantes. C’est un socle déterminant pour promouvoir une vie familiale épanouie et une plus grande égalité des genres, en particulier dans les pays où les possibilités de congé parental font actuellement défaut. De plus, de nombreuses pratiques excluent certains types de familles , telles que les pères célibataires ou les parents adoptifs. Conscient de ces enjeux, Henkel a identifié la nécessité d'établir un nouveau standard qui puisse s’appliquer à tout type de parentalité.

Après sa mise en œuvre en 2024, les salariés de Henkel dans près de 80 pays auront la possibilité de bénéficier de ce congé rémunéré pour accueillir et nouer des liens avec leur nouvel enfant. Avec cette nouvelle approche, Henkel témoigne de son engagement fort en matière de diversité, d'équité et d'inclusion en prenant des mesures tangibles pour promouvoir un accès égal aux opportunités, pour tous, partout dans le monde.

\*cadre mondial, l’application tiendra compte des différentes réglementations locales.

\*\*Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans\*, Queer, et autres terminologies.

**A propos de Henkel**

Grâce à ses marques, ses innovations et ses technologies, Henkel détient des positions mondiales fortes auprès des industriels comme des consommateurs. L’activité Adhesive Technologies est leader mondial des adhésifs, des produits d'étanchéité et des revêtements fonctionnels. Avec son activité Consumer Brands, Henkel détient des positions de leader sur de nombreux marchés et catégories dans le monde, en particulier pour les soins des cheveux et pour les lessives et produits d’entretien. Les trois premières marques internationales du Groupe sont Loctite, Persil (Le Chat en France) et Schwarzkopf. En 2022, Henkel a réalisé un chiffre d’affaires de plus de 22 milliards d’EUR et un bénéfice d’exploitation ajusté d’environ 2,3 milliards d’euros. Les actions préférentielles Henkel sont listées à l’indice boursier allemand DAX. Le développement durable fait partie intégrante de l’histoire de Henkel et le Groupe a dans ce domaine une stratégie claire avec des objectifs concrets.  Fondé en 1876, Henkel s’appuie aujourd’hui sur une équipe empreinte de diversité, de près de 50 000 personnes à travers le monde – unies par une culture forte, des valeurs d’entreprise et une raison d’être partagées : « Pioneers at heart for the good of generations ». Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.henkel.fr](http://www.henkel.fr)

Photos et illustrations disponibles sur [**www.henkel.com/press**](http://www.henkel.com/press)

**Ce communiqué est une traduction du communiqué** [**original**](https://www.henkel.com/press-and-media/press-releases-and-kits/2024-01-17-henkel-introduces-fully-paid-gender-neutral-parental-leave-for-its-employees-worldwide-1919330) **en anglais.**

**Contacts presse**

**Henkel**

Octavie Blandin

01 46 84 92 45

Octavie.blandin@henkel.com